

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2023**Date de convocation et d'affichage : 06/04/2023**

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : MANGIONE Sylvie – ROBIN Christelle.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : MANGIONE Sylvie à VEY-FARCE Cathy – ROBIN Christelle à BOISSIEUX Thierry.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

INTITULÉ	VOTE
Approbation du compte de gestion 2022 – Budget Locaux Professionnel M4	UNANIMITE
Approbation du compte administratif 2022 – Budget Locaux Professionnel M4	UNANIMITE
Affectation du résultat 2022 – Budget Locaux Professionnel M4	UNANIMITE
Approbation du budget primitif 2023 – Budget Locaux Professionnel M4	UNANIMITE
Approbation du compte de gestion 2022 – Budget principal M14	UNANIMITE
Approbation du compte administratif 2022 – Budget principal M14	UNANIMITE
Affectation du résultat 2022 – Budget Principal M14	UNANIMITE
Approbation des taux des impôts locaux 2023	UNANIMITE
Approbation du budget primitif 2023 – Budget principal M14	UNANIMITE
Tirage au sort des jurés d'assises 2024	UNANIMITE
Renouvellement de la commission de contrôle électorale	UNANIMITE
Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité au service périscolaire	UNANIMITE

- **DECISIONS DU MAIRE**

- Droit de préemption urbain

DATE	PARCELLE	PROPRIETAIRE	ADRESSE TERRAIN	M ²	PREEMPTION	
					OUI	NON
12/12/22	E1463 et 1454	GRILLON Thierry	15B, chemin du Bois Carré	4201		X
23/01/23	C311	FRANCOIS Christopher et JARJAT Victoria	120, rue Pratic	4391		X
15/02/23	C360	CAILLAT Laurent	110, impasse des Saules	562		X

Auteur de l'acte : Fabrice LARUE – Maire

20/02/23	ZM427	FLACHET Julien et VERNAIS Estelle	8, impasse de l'Esgoude	720		X
02/03/23	E1455	BARRIERE Bernard	Le village	152		X
13/03/23	C466	BLACHER Francine	5, impasse de la Soierie	233		X
15/03/23	C424	ROUSSEL GOBE Antoine	131, rue Pratic	3720		X

- **QUESTIONS DIVERSES**

François AUROUX demande à Jean-Luc COMBRISSON, Vice-Président du syndicat des Eaux de la Veunes concernant la qualité de l'eau, s'il y a des analyses effectuées concernant certains pesticides car souvent cela coute cher et les syndicats ne l'effectue pas systématiquement. Jean-Luc COMBRISSON répond qu'il doit se renseigner, mais à chaque nouveau pesticide ils sont inclus dans les analyses effectuées.

François AUROUX a appris qu'il y avait des directives de l'agence de l'eau demandant aux collectivités de ne pas consommer plus d'eau que sur l'année de référence 2016. Jean-Luc COMBRISSON répond qu'effectivement, des quotas commencent à être mis en place pour limiter les consommations. Certains permis de construire dans d'autres régions ne sont plus acceptés, la solution sera peut-être de mettre en place des quotas. L'année 2016 a été retenue car la consommation était importante. Sur le syndicat des Eaux de la Veunes, malgré la sécheresse, les niveaux d'eau sont bons.

Jean-Pierre BANC ajoute que les abonnés ont joué le jeu car malgré la sécheresse il y a eu moins de gaspillage. Pour information, il y aura une augmentation de 5 centimes représentant 7 € par an pour une consommation de 120 mètres cubes.

Jean-Pierre BANC concernant la journée nettoyons la nature. C'était une bonne opération avec environ 35 personnes présent ainsi que des enfants avec l'ACCA. L'opération sera reprogrammée en essayant d'aller chercher d'autres sponsors. La période est bien choisie car il y avait moins d'herbe que l'année précédente.

Jean-Luc COMBRISSON informe que le 22/04/23, les bennes seront chez ESAL.

Jean-Marie WOZNIAK informe de la remise de la médaille honoraire des adjoints aura lieu le samedi 22/04/2023 à 11H à la salle des fêtes.

Cathy VEY-FARCE informe que le CCAS organise le 13/05/2023 une marche avec l'association française de cardiologie.

Séance levée à 19H15